

ACCIDENTS D'EXPOSITION AUX VIRUS

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Circulaire DGS/DH/DRT
N° 99/680 du 8
décembre 1999

OBJECTIFS :

- Donner au personnel les règles élémentaires pour éviter la contamination par des liquides biologiques
- Connaître les conduites à tenir en cas d'exposition

DUREE : 0,5 jours

NOMBRE DE
PARTICIPANTS : 10

PUBLIC/PREREQUIS :

Personnel susceptible
d'être victime d'AEV

PROGRAMME :

Les Connaissances Techniques

- Règles générales
 - Définition
 - Les professions à risques
 - La réglementation
 - Les causes d'exposition
 - Les agents infectieux
 - Les facteurs de risques
 - Evaluation du risque de transmission
- Les précautions standards
 - La vaccination
 - Le lavage des mains
 - Du bon usage des gants
 - Port du masque
 - Décontamination des surfaces
 - Tri des déchets
- Prévention des AEV
 - Structures
 - Le matériel sécurisé
 - Déclaration de l'AEV
 - Conduite à tenir

Mise en Pratique

- Analyse et commentaires des protocoles de l'établissement

INTRA

INTER

FORMATEURS :

Infirmier hygiéniste

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Formation pratique
- Protocoles AEV
- Vidéo projecteur
- Livrets pédagogiques

CONTACT :

04 42 09 49 03
gse@qseformation.com



COMMENTAIRES :

- L'établissement devra mettre à disposition du formateur et des stagiaires ses protocoles d'AEV
- Ce programme établi sur la base de 0,5 jour peut être adapté à vos besoins spécifiques.